



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Catherine AUBERT

Directrice

Tel : 01 64 41 03 03

Mél : ce.0772167m@ac-creteil.fr

51, avenue du Général Delestraint
77176 Savigny-Le-Temple

**Ecole élémentaire Pierre BROSSOLETTE
Savigny-Le-Temple**

**Procès-verbal du Conseil d'école
JEUDI 20 OCTOBRE 2022**

Ordre du jour

I) Rentrée 2022

- 1) Tour de table : présentation des membres du Conseil d'École
- 2) Élections des représentants de parents : scrutin du 7 octobre 2022
- 3) Rôle et attributions du Conseil d'École
- 4) Effectifs, personnel enseignant et structure pédagogique

II) Vie de l'école

- 1) Réunion parents-enseignants
- 2) Continuité pédagogique
- 3) Informations diverses :
 - Interventions infirmière- référente santé de Savigny-Le-Temple
 - Photographe scolaire
 - EPS et APQ, natation
 - Coopérative scolaire
- 4) Vacances apprenantes automne 2022
- 5) Projets : voyages scolaires avec nuitée CP-CE1 et CM2
- 6) Concertation : Notre école, faisons la ensemble

III) Municipalité

- 1) Programme de réussite éducative
- 2) Coup de pouce clé
- 3) Etudes dirigées
- 4) Aménagements de la cour de récréation

IV) Sécurité

- 1) Exercice incendie
- 2) P.P.M.S.A
- 3) P.P.M.S.

V) Règlement intérieur de l'école

- 1) Présentation du règlement
- 2) Vote

Participants

Enseignants de l'école: Mme Aubert (directrice), Mme Berthémy, M. Boudier, Mme Cavillier, Mme Cinqualbres, Mme Cueff, Mme Hartmann, Mme Lahir, Mme Ledoux, Mme Prot, Mme Soulé, Mme Zoumba, Mme Amrani

Parents élus FCPE: Mme Mahria, Mme El Hari

Parents élus LUPEIQS: Mme Clausse Quilici, Mme Diallo, Mme Palmis

Municipalité : M. Bouda (conseiller municipal) , Mme Plessis (Service éducation)

DDEN : M.Stolz

Absents excusés :Mme Gilat (Inspectrice de l'E.N.), Mme Wolff (LUPEIQS), Mme Lucas (LUPEIQS)

Présidente de séance : Mme Aubert

Secrétaires : Mme Hartmann et Mme Ledoux

En ouverture du conseil d'école, Mme Aubert demande à ce que soit ajouté un point budget pour transmettre une information importante.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Ecole élémentaire Pierre BROSSOLETTE
Savigny-Le-Temple**

1) Rentrée 2022

1) Tour de table : présentation des membres du Conseil d'École

2) Élections des représentants de parents : scrutin du 7 octobre 2022

Les représentants de parents ont été élus lors du scrutin du 7 octobre 2022.

Taux de participation : 34,48% (identique à l'an dernier)

FCPE : 5 sièges / LUPEIQS : 6 sièges

Parents élus FCPE

Titulaires : Mme Mahria, Mme El Ouargui El Hari, Mme Upa, Mme Youbi, Mme Makuiza Vingi

Suppléants : Mme Lakmache, Mme Oguz, M. El Hari

Parents élus LUPEIQS

Titulaires : Mme Clausse Quilici, Mme Lucas, Mme El Kouche, Mme Najar, Mme Adon, Mme Wolff

Suppléants : Mme Palmis, Mme Diallo, Mme Grolleau, Mme Lavoise, Mme Petit

3) Rôle et attributions du Conseil d'École

Mme Aubert rappelle le rôle et les attributions du Conseil d'école :

Le conseil d'école est l'assemblée qui prend les décisions importantes de l'organisation de l'établissement. Il se réunit, par exemple, pour voter le règlement intérieur de l'école et adopter le projet d'école. Le conseil d'école est composé notamment de personnels de l'école et de représentants des parents d'élèves. Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école à partir du règlement type départemental.

Il donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur les sujets suivants : actions pédagogiques et éducatives, utilisation des moyens alloués à l'école, conditions d'intégration des enfants handicapés, activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène scolaire, protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire, respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles.

Il définit le calendrier des rencontres entre les enseignants et les parents d'élèves.

En fin d'année scolaire, le directeur de l'école transmet aux membres du conseil d'école un bilan, notamment sur la réalisation du projet d'école, et sur les suites qui ont été données aux avis qu'il a formulés.

4) Effectifs, personnel enseignant et structure pédagogique

A ce jour, l'école compte 260 élèves – 11 classes

CPA : 21 (Mme Berthémy)

CPB : 21 (Mme Prot)

CP/CE1 : 7+13 (Mme Ledoux)

CE1A : 24 (Mmes Aubert et Mme Hartmann)

CE1B : 23 (Mme Soulé)

CE2A : 25 (M. Boudier)

CE2B : 26 (Mme Cavillier)

CM1A : 24 (Mme Zoumba)

CM1B : 25 (Mme Cueff)

CM2A : 25 (Mme Cinqualbres)

CM2B : 26 (Mme Lahir)



A noter :

- Mme Amrani est l'enseignante surnuméraire qui intervient en CP et en CE1 dans le cadre du dispositif « Plus de Maîtres Que de Classes ».
- Mme Durand et Mr Cartry occupent respectivement les postes de maîtresse G et maître E. Mme Ferreri est la psychologue de l'Éducation Nationale.
- M. Devoyon est enseignant UPE2A et s'occupe des élèves allophones.

II) Vie de l'école

1) Réunion parents-enseignants

Les réunions se sont déroulées du 12 au 16 septembre.

Les parents des élèves de CP et de CE1 ont été reçus par les enseignantes fin septembre afin de se voir remettre les résultats aux évaluations nationales.

2) Continuité pédagogique

Si cela s'avérait nécessaire, la continuité pédagogique se ferait de manière différente en fonction de la classe et des besoins (mail, classe virtuelle, ENT....)

En cas de fermeture de classe les familles seront averties immédiatement des modalités de travail prévues.

Nous invitons toutes familles qui ne l'auraient pas encore fait à télécharger l'application « toute mon année » puisque notre E.N.T. est actif et constitue le moyen le plus facile pour communiquer rapidement avec l'ensemble des familles.

3) Informations diverses :

- Interventions infirmière- référente santé de Savigny-Le-Temple

Comme tous les ans, nous renouvelons les interventions de Mme ESTORGUES Stéphanie, infirmière référente santé de la ville sur les thèmes suivants :

CP	<ul style="list-style-type: none">- Les bienfaits d'un petit-déjeuner équilibré- Le sommeil- Les dents : hygiène et soins
CE1	<ul style="list-style-type: none">- Sensibilisation sur le tri des déchets et les conséquences sur la planète- Sensibilisation à l'utilisation des écrans et leurs dangers- L'alimentation : l'équilibre alimentaire
CE2	<ul style="list-style-type: none">- Le respect du corps- L'égalité filles et garçons- Gestes éco-citoyens- Les risques domestiques (apprendre à porter secours)
CM1	<ul style="list-style-type: none">- Le handicap- La pollution de l'eau- Les dangers d'internet- Apprendre à porter secours
CM2	<ul style="list-style-type: none">- La pollution de l'air- Apprendre à porter secours : mise en situation- Le handicap- La puberté

- Photographe scolaire

Le photographe était dans nos locaux le 13 octobre pour réaliser les photos de groupes, les photos individuelles et les photos de fratries.

Cette année les commandes se font en ligne.



- EPS et APQ, natation

Activités physiques et sportives

CP	Avec intervenant sportif: natation et gymnastique. Sans intervenant : : Jeux d'athlétisme, jeux d'opposition, handball, randonnée, danse
CE1	Avec intervenant sportif: natation et gymnastique. Sans intervenant : athlétisme, jeux collectifs avec et sans ballon, randonnée, jeux d'opposition
CE2	Avec intervenant sportif: roller, natation, cirque, balle au capitaine Sans intervenant : danse, athlétisme
CM1	Avec intervenant sportif: Football, gymnastique, roller Sans intervenant : danse
CM2	Avec intervenant Badminton, natation, roller, athlétisme Sans intervenant : danse et football

Toutes les classes se sont inscrites à des rencontres sportives et attendent la confirmation des dates.

APQ : chaque élève bénéficie de 30 minutes d'activité physique quotidienne. Lors des récréations, les nouveaux tracés de la cour sont utilisés pour cette pratique et des malles sportives sont mises à disposition.

Natation

Le « Savoir nager » enseigné à l'école élémentaire fait partie des programmes. La natation est un enseignement obligatoire. Il ne peut pas y avoir d'absence pour des raisons autres que médicales (dispense médicale).

Les règles relatives à la piscine sont expliquées en amont aux élèves via un diaporama mis à disposition des enseignants par l'Inspection.

Les objectifs académiques sont les suivants : tout mettre en œuvre pour que les compétences nécessaires à l'ASSN soient acquises à la fin de la 6^{ème} (fin du cycle 3) et permettre aux élèves d'accéder à toutes activités aquatiques aussi bien au sein de l'Éducation Nationale qu'en dehors (ex : colonie à dominante activités nautiques...).

- du 13/09 au 30/09 : CE1 (3 fois par semaine)
- du 28/11 au 23/01 : CM2 (1 fois par semaine)
- du 03/01 au 20/01 : CE2 (3 fois par semaine)
- du 14/02 au 17/03 : CP (3 fois par semaine)
- du 20/03 au 7/04 : CP (3 fois par semaine)

En CE2, les élèves passent le test 1, en CM2, les élèves passent le test 2.

- Coopérative scolaire

La coopérative présente un solde positif de 2736 € en début d'année.

L'appel de dons aux familles a été fait dès le mois de septembre et a rapporté 6,82€ par élèves.

L'équipe enseignante remercie les familles pour leur générosité et pour le don de la FCPE de 100 euros.

Nous vous rappelons que la coopérative scolaire est exclusivement alimentée par les dons des familles, le bénéfice des ventes de photos et les actions menées conjointement avec les parents.

Une vente de gâteaux est d'ailleurs organisée demain par la FCPE et LUPEIQS. Merci pour cette initiative.

4) Vacances apprenantes automne 2022

Nouveau dispositif de l'Éducation Nationale.

Ouvert à tous les élèves, les enseignants qui encadrent ont sélectionné 12 élèves d'un même niveau de classe.

Le matin, les élèves revoient les savoirs fondamentaux. L'après-midi, ils participent à des activités culturelles, sportives, artistiques... Le midi, le pique-nique est fourni par les familles.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Ecole élémentaire Pierre BROSSOLETTE
Savigny-Le-Temple**

C'est un stage gratuit basé sur le volontariat et un réel engagement des enfants et des parents.

- première semaine : 12 CP avec Mme Zoumba et 12 CE1 avec Mme Soulé
- deuxième semaine : 2 groupes de 12 CM2 avec Mme Amrani et Mme Lahir

Les enfants qui n'ont pas été pris durant ces vacances seront prioritaires la prochaine fois.

5) Projets : voyages scolaires

Les classes de CP et CE1 souhaitent partir en classe découverte du 10 au 12 mai à Noirmoutier. Le coût du séjour est estimé à ce jour à 218 euros par enfant. Un premier versement de 40 euros a été demandé aux parents afin de pouvoir réserver le séjour et verser un premier acompte à l'organisme. Nous poursuivons les actions pour rechercher des financements et diminuer le coût de ce voyage. Actuellement et durant 60 jours, une collecte participative est en ligne.

Les CM2 envisagent de partir également. Dans l'immédiat, aucun centre contacté n'a de disponibilité ou bien les devis sont beaucoup trop chers. Les maîtresses continuent leur recherche.

Les autres classes feront des sorties scolaires de fin d'année sans nuitée.

6) Concertation : Notre école, faisons la ensemble

M. Pap Ndiaye , ministre de l'E.N. , propose aux écoles de s'inscrire dans une démarche de concertations locales afin de faire émerger des initiatives nouvelles de nature à améliorer la réussite, le bien-être des élèves et à réduire les inégalités.

Cette concertation annoncée dans les médias « Notre école, faisons-la ensemble », c'est:

- Une **démarche volontaire** des équipes éducatives associant l'ensemble des partenaires, notamment les collectivités territoriales compétentes et les parents ;
- Un **travail commun et local** destiné à permettre à chaque école ou établissement d'identifier des solutions qui correspondent à sa situation pour améliorer la réussite de ses élèves ;
- Une **démarche ouverte dans le temps** : si elle a vocation à commencer à partir du mois d'octobre 2022, la démarche pourra cependant être initiée par les équipes à tout moment.

Après des temps de concertation destinés à établir un portrait de l'école et à dégager le thème que l'on souhaite approfondir (réussite de tous les élèves, bien-être à l'école ou réduction des inégalités), nous écrirons ensemble notre projet et demanderons un soutien financier pour le voir aboutir.

Le fonds d'innovation pédagogique de 500 millions d'euros sur 5 ans est prévu à cet effet.

Pour notre école, un premier temps de concertation entre enseignants est prévu fin novembre afin de décider si nous nous engageons ou non dans ce projet et si oui dans quel délai. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de notre réflexion.

III) Municipalité

1) Programme de réussite éducative (PRE)

La municipalité a mis en place le Programme de Réussite Educative.

Ce dispositif soutient les enfants et les adolescents fragilisés ainsi que leurs familles (écoles QPV et collège Louis Armand).

Une équipe de professionnels, pilotée par Marylène Plessis et Yoann Courtier, propose un accompagnement sur mesure et global hors temps scolaire à ces jeunes de la ville.

Les domaines dans lesquels les familles peuvent être accompagnées sont : l'aide aux devoirs et le soutien scolaire, les pratiques culturelles et sportives, la santé et le bien-être, la relation aux familles, l'accompagnement au droit commun...

Plusieurs élèves « repérés » par l'école bénéficient déjà de cet accompagnement.

L'accompagnement dure de 12 à 18 mois.

2) Coup de pouce clé

Il existe dans plusieurs autres écoles et dans d'autres communes. Il permet de faire progresser les élèves de CP en lecture et en écriture. Il a fallu sélectionner 5 élèves qui ne présentaient ni de trop grandes difficultés, ni de très grandes facilités.

Les objectifs de ce dispositif sont : donner confiance aux enfants, favoriser l'acquisition du vocabulaire, développer les compétences en lecture écriture, donner des habitudes de travail et favoriser le lien avec les familles.

Le dispositif gratuit débutera en novembre jusqu'à fin mai. Les 5 élèves viendront tous les jours de 16h30 à 18h, les familles s'engageant à fournir le goûter.

Les enseignants encadrant le dispositif ont suivi une formation afin de respecter un cahier des charges très précis.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Ecole élémentaire Pierre BROSSOLETTE
Savigny-Le-Temple**

La municipalité remercie les enseignantes (Mme Amrani, Mme Soule et Mme Zoumba) pour leur engagement.

3) Etudes dirigées

Les études dirigées ont lieu tous les soirs de 16h30 à 18h proposées aux CM2 prioritairement et quelques CM1. Les élèves prennent le goûter avec le centre de loisirs et reviennent à 17h dans les classes pour faire leurs devoirs. Les études dirigées sont encadrées par Mme Zoumba, Mme Lahir et Mme Berthemy

4) Aménagements de la cour de récréation

Durant les vacances d'été, des travaux importants ont été réalisés dans notre cour de récréation. Le sol du plateau a été repris sur la partie très abimée, une grande aire de jeux engazonnée a été créée, des tracés au sol en couleur incitant à une pratique physique ont vu le jour. La partie basse des murs a été repeinte. Du mobilier d'extérieur ainsi qu'un îlot central devraient bientôt arriver. Notre cour est ainsi beaucoup plus esthétique et correspond davantage aux besoins et aux envies des élèves. La rénovation de cette cour a coûté 101 093,02 euros.

5) Budget de fonctionnement de l'école

Les directeurs d'école de la ville ont été réunis le 11 octobre dernier par Mme Cardinali et Mme Boulay. Il semble que dans le contexte économique actuel la mairie soit dans l'obligation d'amputer le budget de fonctionnement alloué aux écoles pour faire face à d'autres dépenses en augmentation. Pour notre école, nous avons en septembre un solde disponible de 4129 €. Nous venons d'apprendre que seuls 1400 € sont laissés à notre disposition.

Pour l'année 2022 c'est donc une diminution de 2729 € de notre budget global que nous subissons. Pour rappel, le budget alloué aux écoles s'élève depuis plusieurs années à 47 € par élève. En 2022 ce budget sera donc de 36,42 €.

Cette mauvaise nouvelle vient s'ajouter à une augmentation des prix considérable. Pour exemple, le prix d'une ramette de papier A4 passe de 4,26 € à 5,28 €.

IV) Sécurité

Le plan Vigipirate est toujours en vigueur à son plus haut niveau. Les mesures mises en place précédemment (contrôle des identités et des sacs/exercices dans le cadre du PPMS/information sur toutes les manifestations prévues par l'école à la DSDEN) sont maintenues.

Afin d'adopter les réflexes appropriés en situation d'urgence, des exercices de mises en sûreté doivent être réalisés au cours de cette année scolaire.

1) Exercice incendie

- Réalisé le 22/09/2022
- Exercice n°2 est prévu courant janvier 2023

2) P.P.M.S.A

- Jeudi 24/11/2022 : matin
- Parents observateurs : Mme Mahria et Mme Clause Quilici / municipalité

3) P.P.M.S.

- Exercice prévu le 03/04/2023

4) Mise à jour du DUERP

- Prévue le 16/03/2023

V) Règlement intérieur de l'école

- pas de modification apportée au Règlement intérieur (RI)
- la charte de la laïcité sera annexée au RI
- vote du règlement à l'unanimité
- le RI sera distribué aux parents après impression



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Ecole élémentaire Pierre BROSSOLETTE
Savigny-Le-Temple**

Le prochain Conseil d'école est prévu le 9 février 2023.

Les points que les parents souhaitent voir à l'ordre du jour devront parvenir à Mme Aubert au plus tard le 26/01/2023.

La séance est levée à 19h55.

Les secrétaires

Mme Hartmann et Mme Ledoux

La présidente

Mme Aubert